FRC 2. 1652
16562
Case FRC 11934

COMPTE RENDU
A LA CONVENTION NATIONALE,

conformément au décret du 21 nivôse dernier,

PAR NICOLAS HENTZ, député par le département de la Moselle,

De ce qu'il a perçu & dépensé ou rendu, relativement aux diverses missions dont il a été chargé.

Mission pour la visite des places du centre.

ELLE a commencé le 7 février 1793 (v. st.) & a fini le 7 avril suivant.

Je suis parti de Paris seul; je me suis réuni à Metz avec mes collègues Laporte & Blaux.

J'ai reçu, en partant de Paris, 2,400 livres, dont 600 livre sen numéraire.

J'ai dépensé cette somme, partie pour mon voyage seul de Paris à Metz, de Metz à Longwy; en retour, partie

avec Blaux & Laporte, & le surplus avec Laporte seul.

A notre retour à Paris, Laporte & moi avons rendu notre compte ainsi qu'il suit :

Depuis le 7 février jusqu'au 7 avril, c'est-à-dire, pendant deux mois, nous avons dépensé, tant pour le professeur de génie & autres gens de l'art, secrétaire, frais de poste, que pour divers courriers sur toute la frontière, & la visite des places de guerre depuis Bitche jusqu'à Givet . . . . . 5240 l.
dont il nous revient, pour avances par nous faites, 2840

Paris, le 14 avril 1793, an 2 de la République française.

Signé, DELAPORTE & HENTZ.

Mission près l'armée des Ardennes.

Elle a eu lieu avec nos collègues Laporte, Devilli & Milhaud, depuis le 15 avril 1793 jusqu'au 20 juin suivant.

Nous avons rendu notre compte, Laporte & moi, le premier juillet suivant, ainsi qu'il suit :

Nous avons reçu de notre collègue Devilli, l'un de nous, ... 3000 l.
Notre même collègue nous a remis, sur une somme qu'il a touchée à Mézières, ... 1600
Plus, le 16 juin nous avons perçu du payeur général du département des Ardennes . . . 5000

Total . . . . . 9600 l.

Avec cette somme nous avons payé tous les frais du voyage de Paris à Sedan, tant pour nous que pour notre collègue Devilli, ceux de secrétaires, de papiers, objets de bureau, de courriers extraordinaires, de dépenses se-

crètes, ceux d'un voyage extraordinaire que j'ai fait près l'armée de la Moselle avec un adjudant général & son aide-de-camp, pour concerter des opérations militaires, ceux d'impression, &c.

Il est resté entre les mains de Hentz, l'un de nous, tout payé, 7 liv. 10 s. qu'il a remis, ci . . . . . 7 l. 10 s.

A Paris, le premier juillet 1793, an 2 de la République une et indivisible.

Signé, DELAPORTE & HENTZ.

Dans ma mission à l'armée du Nord, où j'ai été envoyé par décret, j'ai dépensé depuis le 21 août jusqu'au 7 septembre suivant, tant avec mon collègue Duquesnoy que seul . . . . . 1875 l.

J'ai en outre remis à mon collègue Duquesnoy. 320

Paris, le premier octobre 1793, an 2 de la République une et indivisible.

Signé, HENTZ.

J'ai été envoyé par le comité de salut public, le 20 septembre suivant, à Arras pour faire arrêter le général Houchard.

Il m'en a coûté, pour mon voyage, courrier qui m'accompagnoit, courriers extraordinaires envoyés aux généraux qui devoient remplacer Houchard & son état-major . . . . . 1306 l.

Par décret du 28 du premier mois, an 2 de la République une & indivisible, j'ai été envoyé pour épurer les autorités constituées du département des Ardennes avec mes collègues Bô & Coupé de l'Oise. Coupé est revenu à

Paris le lendemain de son arrivée à Mézières. Bô est resté avec moi.

En même temps, par arrêté du comité de salut public j'ai été envoyé à Maubeuge & à l'armée de la Moselle.

J'ai dépensé dans ces missions, sur la frontière, depuis Maubeuge jusqu'à Saarebruck, que j'ai parcourue deux fois, tant pour moi que pour secrétaire & dépense avec mon collègue Bô . . 3549 l.

Signé, HENTZ.

Par décret du 18 frimaire suivant, j'ai été envoyé à Dunkerque & dans tout le département du Nord; je l'ai parcouru depuis Dunkerque jusqu'à Réunion-sur-Oise avec mon collègue Florent Guyot, & ensuite Prieur (de la Côte-d'Or), & j'ai dépensé, tant seul qu'avec eux, pour frais de poste, de secrétaire, de bureau 3436

Paris, le 24 nivôse, an 2 de la République une indivisible.

Signé, HENTZ.

Par arrêté du comité de salut public, & par décret, j'ai été envoyé, avec mon collègue Garrau, près l'armée de l'Ouest, avec l'obligation de nous concerter avec les représentans missionnés près cette armée.

J'ai fait plusieurs voyages dans les départemens de l'Ouest avec mon collègue Francastel; il a fait la dépense, il la rapporte dans son compte.

Garrau a perçu à Paris, pour la mission, que j'ai employées comme il suit : 5000 l.

J'ai dépensé avec Garrau, pour nos frais communs de Paris à Nantes, objets délivrés à

Nantes au domestique, ou à d'autres, relatifs à la mission . . . . . 1539 l.

J'ai remis à Francastel, pour notre dépense commune 2000

en courriers extraordinaires envoyés à Paris ; voyages faits seuls pour rejoindre Garrau . . . 825

J'ai rapporté au comité des mandats . . . 636

dont j'ai le reçu de mon collègue Poultier . .

Total . . . . . 5000 l.

La mission a duré depuis le 22 pluviôse jusqu'au 13 floréal suivant, an 2 de la République française.

J'ai été envoyé, par arrêté du comité & par décret, près les armées de la Moselle & du Rhin, au commencement de prairial dernier ; la mission a duré jusqu'au 26 thermidor suivant.

J'ai fait une partie de la mission seul, en me concertant toutefois avec mes collègues Rougemont & Duroy, missionnés près l'armée du Rhin pour l'embrigadement de l'infanterie & le complétement de la cavalerie, & partie avec mes collègues Goujon & Bourbotte ; j'ai dépensé tant seul qu'avec mes collègues, pour secrétaires courriers voyages presque continuels sur toute la frontière depuis Porentruy jusqu'à Thionville, & dans le revers des Vosges, la somme de . . . . . 6910 l.

J'ai touché à Metz sur le payeur de la guerre 1500

A Strasbourg 1500

De mon collègue Goujon 300

& 50 liv. qu'il a remise à mon courrier . 50

Sur une ordonnance de 3000 liv. signée

3350 l.

De l'autre part	3350 l.
de Goujon & Bourbotte	1000
A Sarre-Libre	2000
Il m'a été remis à mon retour à Paris . .	560
Total	6910

A Landau j'ai reçu quatre chevaux de main de mon collègue Lacoste : j'en ai laissé un à Landau avec ceux de mon collègue Rougemont ; j'ai laissé les trois autres à mon collègue Bourbotte.

Il a été payé, après mon départ, 300 livres pour la selle du cheval que je montois, & que j'ai laissée avec le cheval ; il a été réclamé, depuis mon départ, une somme de 280 livres pour du vin tiré de Strasbourg pendant ma maladie à l'armée.

J'ai mis en réquisition, lors de ma première mission, une voiture à quatre places qui m'a été délivrée par le département de la Moselle ; j'étois parti de Paris dans un cabriolet de louage.

J'ai remis cette voiture à mon collègue Reverchon, lors de son départ pour Lyon : il m'en a donné son reçu ; toutes les voitures que j'ai prises à Paris, je les ai rendues.

J'ai mis en réquisition à Verdun, lors de mon passage par cette ville, une voiture pour me conduire à Metz : j'ai laissé en place celle que j'avois, qui étoit de même valeur, & à laquelle il étoit arrivé un accident à une roue.

Je n'ai jamais établi aucune taxe révolutionnaire ; j'ai demandé compte aux administrations, conjointement avec mon collègue Goujon, de celles établies par nos prédécesseurs dans le département du Haut-Rhin : je suis revenu avant ce compte.

J'ai souscrit, avec mon collègue Goujon, un arrêté qui ordonne la mise à exécution d'un arrêté du comité de salut public qui prescrit un échange de cinq millions en numéraire contre pareille somme en assignats dans le Haut-Rhin.

La même mesure a été prise pour le Bas-Rhin; le soin de ces échanges étoit confié aux autorités constituées : ils n'ont pas eu d'exécution.

Tel est mon compte, dans lequel j'ai mis la plus grande économie.

Paris, le 23 pluviôse, an 3 de la République française.

Signé, HENTZ.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse, l'an III.